

Bouchouareb assure qu'il se plaît dans son poste actuel

«Je vis une passion profonde pour l'industrie»

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3760 - Mardi 5 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Assassinat d'un homme en son domicile

Les meurtrières présumées arrêtées

Page 24

L'avant-projet portant révision constitutionnelle connu aujourd'hui Ouyahia tenu de convaincre l'opposition et les Algériens

Page 3

Une alliance tripartite contre l'Iran ?

Par Mohamed Habili

Plus le temps passe, plus se précise l'hypothèse d'une guerre directe entre l'Arabie saoudite et l'Iran, qui le cas échéant serait l'aboutissement logique des crises qui secouent la région du Golfe depuis plusieurs années, dans lesquelles ces deux pays s'affrontent indirectement pour l'hégémonie dans la région. La situation de ni vainqueur ni vaincu prévalant actuellement dans les guerres par procuration qu'ils se livrent, en Syrie, en Irak, et au Yémen, ne peut pas durer indéfiniment. Et ce n'est évidemment pas la rupture des relations diplomatiques qui vient de se produire, à l'initiative de la seule Arabie saoudite, qui va arranger les choses. On peut être sûr, au contraire, que la tension va monter de plusieurs crans, et que dans un premier temps tout au moins, ce sont les peuples syrien, irakien, et yéménite, qui verront leurs difficultés à vivre, déjà très grandes, devenir proprement infernales. Maintenant plus que jamais, il ne se passera plus rien dans ces trois guerres qui ne porte visiblement la marque de ce qui en est la véritable cause, la guerre froide pour l'hégémonie opposant la principale puissance sunnite à sa rivale chiite. Jusqu'à l'exécution de l'opposant chiite Nimr Al Nimr, et à sa conséquence immédiate, la rupture des relations diplomatiques, on pouvait encore croire de temps en temps, et en s'illusionnant beaucoup, que ces guerres étaient pour l'essentiel dues à des causes internes, mais que les ingérences régionales tout à la fois compliquaient et alimentaient.

Suite en page 3

Talai annonce des mesures d'allègement de charges

Hausse des prix de l'essence... Et des tarifs de bus



Phs > D. R.

Des citoyens coupent la route et des transporteurs de marchandises protestent

Certains ont constaté dès le début de cette année une augmentation abusive et injustifiée des tarifs. Il s'agit pour les professionnels du secteur de compenser les frais supplémentaires induits par l'augmentation du litre d'essence et de mazout à la pompe, avec, on le devine, des répercussions sur les tarifs pratiqués jusqu'ici. Se voulant rassurant, Boudjema Talai, ministre des Transports, a affirmé que les tarifs des transports du secteur public resteront inchangés en dépit des augmentations des prix du carburant, alors que l'impact de ces hausses dans le transport privé sera «minime» grâce à des mesures d'allègement de charges. [Lire page 2](#)

Pétrole

2016 ne sera pas une bonne année pour les pays producteurs

Page 5

Festival international d'art contemporain

Un florilège artistique au bonheur du public

Page 13

Accidents dans le transport ferroviaire Le bilan sur les rails s'alourdit en 2015

LE BILAN total des accidents liés au trafic ferroviaire montre que ce moyen de transport est moins bon. Selon un bilan annuel arrêté par la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), ce trafic a causé le décès de 56 personnes en 2015, dont 46 lors de heurts par les trains. Le train ne représente plus un moyen de transport sûr. Le bilan tragique des accidents liés à ce genre de trafic, communiqué par SNTF, illustre bel et bien cette réalité. Ainsi, 78 accidents occasionnés lors de heurts par les locomotives ont été enregistrés durant l'année qui vient de s'achever, causant le décès de 46 personnes et des blessures à 31 autres. En 2014, 57 accidents similaires ont eu lieu, ayant entraîné la mort de 31 personnes et des blessures à 24 autres, précise à l'APS le directeur de la sécurité ferroviaire, Mourad Tazdait. Le bilan établi par la SNTF fait ressortir, par ailleurs, la «dangerosité» que représentent les passages à niveau, plus particulièrement ceux non gardés, où pas moins de 76 accidents ont été recensés en 2015 causant le décès de dix personnes et des blessures à 60 autres. Les passages à niveau gardés par des agents assurant une permanence, jour et nuit, sont moins dangereux avec sept accidents ayant causé des blessures à cinq personnes, contre onze répertoriés en 2014 ayant entraîné le décès de deux citoyens et des blessures à cinq autres. A la question de savoir si la SNTF envisage de rendre tous les passages à niveau «gardés», M. Tazdait explique «l'impossibilité» de cette éventualité, dans la mesure où le gardiennage est dicté par la fréquence de la circulation ferroviaire. «Il y a des critères qui définissent la classification d'un passage à niveau. Il en existe 1500 au niveau national, tous ne peuvent pas être gardés et cela est valable partout dans le monde», détaille-t-il, insistant sur la nécessité du respect du code de la route, comme «seul moyen» d'éviter ce type d'accidents. Par ailleurs, les chutes pendant la marche du train ont occasionné des blessures à 19 personnes en 2015. Le personnel conducteur et accompagnateur de la SNTF fait, par ailleurs, l'objet d'attitudes d'incivisme déplorables, se manifestant notamment par des jets de pierres ayant atteint 244 actes en 2015, causant des blessures à treize agents et à 12 voyageurs. Cette proportion est en légère hausse par rapport à 2014 qui a recensé 222 actes similaires ciblant six agents de la SNTF et 22 voyageurs. Concernant les actes de «malveillance», la SNTF en a recensé pas moins de 164 durant l'année écoulée contre 218 en 2014, soit une légère diminution. (Câbles et autres), les signalisations, les moteurs d'aiguillage (commandes), lesquels ont fait l'objet de vol ou de sabotage. Ces données, qui révèlent les risques qu'encourent autant le personnel de la société que les usagers, interpellent sur l'impératif d'une plus grande sécurisation du trafic ferroviaire, d'une part, et sur le respect du code de la route et des signaux y afférents, d'autre part, conclut la SNTF. Louiza Ait Ramdane

Talai annonce des mesures d'allègement de charges

Hausse des prix de l'essence... Et des tarifs de bus

■ Certains ont constaté dès le début de cette année une augmentation abusive et injustifiée des tarifs. Il s'agit pour les professionnels du secteur de compenser les frais supplémentaires induits par l'augmentation du litre d'essence et de mazout à la pompe, avec, on le devine, des répercussions sur les tarifs pratiqués jusqu'ici. Se voulant rassurant, Boudjema Talai, ministre des Transports, a affirmé que les tarifs des transports du secteur public resteront inchangés en dépit des augmentations des prix du carburant, alors que l'impact de ces hausses dans le transport privé sera «minime» grâce à des mesures d'allègement de charges.

Par Meriem Benchaouia

Le pouvoir d'achat des ménages, déjà rudement éprouvé par la faiblesse des revenus salariaux, sera encore affaibli avec la hausse des prix des carburants. Il sera d'autant plus rogné car les mesures de rigueur contenues dans les dispositions de la loi de finances pour 2016 qui ont déjà impacté les prix des transports privés sur tout le territoire national. Malheureusement, ce sont les citoyens qui vont subir le contrecoup de cette loi qui prévoit la révision à la hausse des tarifs de la taxe sur les produits pétroliers, dans le but de générer de nouvelles recettes fiscales et permettre de compenser le déficit budgétaire. Les gens se plaignent, déjà, de la cherté du transport en commun, notamment le privé car c'est le mode de transport le plus emprunté. Certains ont constaté dès le début de cette année une augmentation abusive et non justifiée des tarifs. Il s'agit pour les professionnels du secteur de compenser les frais supplémentaires induits par l'augmentation du litre d'essence et de mazout à la pompe, avec, on le devine, des répercussions sur les tarifs pratiqués jusqu'ici. Se voulant rassurant, Boudjema Talai, ministre des Transports, a affirmé que les tarifs des transports terrestres relevant du secteur public resteront inchangés en dépit des augmentations des



prix du carburant, alors que l'impact de ces hausses dans le transport privé sera «minime» grâce à des mesures d'allègement de charges. «Pour le transport public, déjà subventionné, aucune augmentation de prix n'est envisagée» en dépit de la hausse des prix du carburant introduite par la loi de finances 2016, a indiqué M. Talai. Concernant le transport privé, ajoute le ministre, des mesures sont prévues par son département ministériel pour essayer de minimiser cet impact sur le pouvoir d'achat du citoyen. «Des réunions régulières sont organisées par le ministère pour l'ac-

compagnement de ces transporteurs (taxi, transports collectifs, urbains et inter-wilayas) avec des mesures d'allègement de certaines charges afin de réduire l'impact des augmentations des prix du carburant», a-t-il dit. «En réduisant les charges de ces transporteurs, l'augmentation de la tarification ne sera pas exagérée», estime le ministre. Parmi ces mesures d'allègement, M. Talai a cité la réduction de la taxe dite «droit de passage aux gares routières» ajoutant que d'autres allègements seront décidés prochainement en concertation avec d'autres départements ministériels. Des réunions ont été tenues

avec les représentants des transporteurs pour expliquer la démarche du ministère et sensibiliser ces opérateurs sur la nécessité d'éviter les augmentations anarchiques. La loi de finances 2016 augmente le taux de la TVA de 7% à 17% sur la vente de gasoil. Elle révisé également à la hausse le montant de la vignette automobile en l'augmentant en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette allant entre 16 et 40%. Pour M. Talai, le plus grand nombre de voyageurs sont transportés par les entreprises publiques (Etusa, métro, tramway), alors que la tranche touchée par les augmentations des transporteurs privés reste «faible». Dans la seule wilaya d'Alger, plus de 10 millions de voyageurs sont transportés par le métro, le tramway et l'Etusa chaque mois, illustre le ministre. Interrogé, par ailleurs, sur l'ouverture du capital des entreprises publiques aux privés contenue dans la loi de finances 2016, M. Talai affirme que des entreprises comme Air Algérie, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), et la Compagnie nationale de navigation (Cnan) ne sont pas concernées par cette mesure. «Les entreprises stratégiques ne sont pas concernées par cette mesure. Et Air Algérie, la SNTF et la Cnan sont des entreprises stratégiques», a-t-il dit.

M. B.

Béjaïa

Des citoyens coupent la route et des transporteurs de marchandises protestent

Les augmentations des prix du carburant et lubrifiants décidées dans la loi de finances 2016 a provoqué une onde de choc dans la société, surtout dans certains secteurs où la présence du privé est très forte ainsi que chez les couches précaires. Dès son entrée en vigueur elle a induit des augmentations dans le secteur des transports, notamment chez les transporteurs privés dans les zones rurales. Ces derniers n'ont pas tardé à relever les prix des dessertes et sans compter aussi la revendication, instamment émise hier par les transporteurs de marchandises du port de Béjaïa. Ainsi, avant-hier, des transporteurs privés assurant la desserte du chef-lieu communal de Darguina à l'est de la wilaya de Béjaïa vers le village Ighzer Oufits ont pris la décision d'ap-

porter une majoration de près de 50% sur le prix du transport prétextant que la majoration des prix des carburants et lubrifiants leur impose la révision à la hausse des prix du ticket du transport pour ne pas travailler à perte. Mais la réaction des habitants ne s'est pas faite pas attendre puisque ces derniers ont spontanément coupé la route et interdit aux transporteurs de travailler. Ils ont «exigé» de ces derniers de «maintenir» les anciens prix pour ne pas «pénaliser le simple citoyen à revenus modestes». Les mécontents ont également coupé la RN 9 reliant Béjaïa à la wilaya de Sétif pendant quelques heures avant de surseoir à leur action de protestation après la décision de maintien de l'ancien tarif par les transporteurs de cette contrée. Une décision prise au

cours d'une réunion qui a regroupé plusieurs parties dont l'UGCAA, l'UNTA, la direction des transporteurs, etc... qui ont décidé d'attendre l'application de l'accord signé par plusieurs syndicats dont l'UGCAA et le ministère des Transports récemment et qui portent sur plusieurs mesures dont la réduction de 40% à 60% des impôts pour les transporteurs urbains et 60% pour ceux des zones rurales, la réduction de 50% du prix de l'accès et stationnement au niveau des gares routières, la réduction de 50% du tarif de la vignette automobile et sa suppression totale pour les transporteurs actuant dans les zones reculées. Hier encore, ce sont les transporteurs chargeant des marchandises depuis le port de Béjaïa qui ont décidé de hausser le ton. Ces derniers ont

observé une action de protestation exigeant une augmentation des tarifs des courses de 35% suite aux augmentations des prix des carburants et lubrifiants décidées dans la loi de finances 2016. A ce propos, des écrits ont été déposés au niveau de la wilaya, la direction des transports et services de sécurité, selon les déclarations de Hakim Ikhlef, représentant des grévistes sur radio Soumamm, lequel dit aussi attendre la réponse de ces derniers. Sur le sujet du tonnage, soulevé l'an dernier «la question n'a pas été acceptée», dit-il, estimant que «l'augmentation de 35% du tarif du transport de marchandises par kilomètre est logique suite aux majorations intervenues sur les carburants et lubrifiants».

Hocine Cherfa

L'avant-projet portant révision constitutionnelle connu aujourd'hui

Ouyahia tenu de convaincre l'opposition et les Algériens

■ La présidence de la République a préféré rendre publique la mouture portant avant-projet de Constitution aujourd'hui à travers une rencontre avec la presse. A cet effet, toute la presse nationale a été conviée pour la conférence que donnera le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

Par Nacera Chennafi

C'est au niveau de la résidence d'Etat, Djennane El-Mithak que celui qui a mené, sur instruction du chef de l'Etat, les consultations autour de la révision du texte fondamental de la République qu'Ahmed Ouyahia donnera en détail les propositions d'amendement validées lors du dernier Conseil ministériel restreint présidé par Bouteflika.

Dans le dernier communiqué du Conseil restreint, il a été indiqué que l'avant-projet de révision de la Constitution prévoit une révision «substantielle» de la loi fondamentale du pays. Il a été souligné aussi que le texte, marquant «des progrès dans plusieurs domaines» notamment «le champ politique et celui de la gouvernance», sera adressé «dans les prochains jours» aux personnalités, partis politiques et associations consultés au cours de sa préparation, et sera «porté à la connaissance de l'opinion publique par la voie des médias». Ainsi, la Présidence a préféré commencer par la presse et à travers elle, l'opinion publique.

Pour l'acheminement des étapes de cette révision, il a été annoncé que l'avant-projet sera examiné par le Conseil des ministres durant le mois en cours, puis sera soumis à l'appréciation du Conseil constitutionnel qui, à la lumière des articles 174 et 176, de la



Constitution, «rendra son avis sur la procédure par laquelle ce texte sera examiné et adopté par le Parlement». A l'égard de l'opposition qui n'a pas participé aux consultations autour de cette révision et affiche déjà un désintérêt à la démarche du président de la République, le communiqué du dernier Conseil restreint, il est indiqué que la révision constitutionnelle permettra des avancées dans «l'approfondissement de la séparation et de la complémentarité des pouvoirs», de «l'accès de l'opposition parlementaire aux moyens d'assumer un rôle plus actif, y compris par la saisine du Conseil constitutionnel».

Selon la même source, l'avant-projet de Constitution,

permettra la «dynamisation des institutions constitutionnelles de contrôle, au service de la transparence dans les domaines économique, juridique et politique de la vie nationale et la mise en place d'un mécanisme indépendant renforcé et de surveillance des élections au service de la démocratie pluraliste».

Il est à noter que ce dernier point fait partie des revendications de l'opposition, notamment celles regroupées dans le cadre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique et l'Instance de suivi de l'opposition. Mais elle ne semble pas satisfaite sur les modalités de cette proposition en attendant plus d'explications d'Ahmed Ouyahia et ce que contiendra

l'avant-projet portant révision de la Constitution. Le communiqué du Conseil restreint n'a pas parlé de recul sur l'article 74 de la Constitution amendé en 2008 qui a ouvert la voie à la non-limitation des mandats et le retour à l'option d'un seul mandat présidentiel, renouvelable une fois par élection. Mais selon certains observateurs, cet article est touché par la révision. La communication de la Présidence intervient dans un contexte marqué par une multiplication des initiatives politiques et une conjoncture économique difficile qui laisse place à des interrogations sur l'urgence de la révision constitutionnelle après plus de quatre ans de son annonce. Dans ce contexte, l'opposition prépare son regroupement pour le 18 février prochain. Par ailleurs, Ouyahia aura à répondre sur le choix de la voie parlementaire pour l'adoption du projet de révision constitutionnelle. Dans ce cadre, le bureau de l'APN s'est réuni dimanche, sous la présidence de Mohamed-Larbi Ould Khelifa, pour préparer les dispositions à mettre en place en vue du projet de révision de la Constitution, indique un communiqué de l'APN, ce qui explique que le texte doit passer par la voie parlementaire mais si en 2008, la révision avait eu le soutien des groupes parlementaires du Parti des travailleurs et celui du Mouvement de la société pour la paix, en 2015, leur accord n'est pas encore acquis.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Une alliance tripartite contre l'Iran ?

suite de la page Une

De là l'idée prédominante que leurs issues étaient tributaires avant tout d'un accord à trouver entre les protagonistes nationaux. C'est du reste à cette fin que se vouait la communauté internationale, aussi bien à travers les efforts de l'ONU que les initiatives des plus grandes puissances mondiales, au premier chef les Etats-Unis et la Russie, les deux fortement présents dans la région dans tous les sens du mot. C'est ainsi que tant en Syrie qu'en Irak, à peu près tout le monde était convaincu que la lutte contre le terrorisme, et en particulier contre Daech, ne pouvait être couronnée de succès que si les fractions syriennes et irakiennes dépassaient leurs différends actuels dans un compromis qui serait la base d'une nouvelle ère politique. On se doutait néanmoins que nul accord de ce genre n'était possible sans le bon vouloir des Etats de la région. Or si la communauté internationale pouvait agir sur les protagonistes nationaux, les contraignant même à venir à la table des négociations, sa marge de manœuvre était bien plus étroite pour ce qui est de ces Etats eux-mêmes, dont l'antagonisme croissait de jour en jour, et la tentation de le vider de la façon la plus radicale, c'est-à-dire par la guerre. Jusque-là, quand on parle d'Etats de la région tentés par la guerre, on a en vue d'une part, l'Arabie saoudite et les autres monarchies du Golfe, excepté Oman, et de l'autre, l'Iran et ses alliés que sont la Syrie et l'Irak. On oublie de la sorte deux autres puissances, qui pour être inégalement, ou différemment impliquées dans les crises actuelles, n'en ont pas moins choisi leur camp pour autant que ces dernières finissent par déboucher sur la guerre directe entre les deux camps sunnite et chiite. Il s'agit de la Turquie et d'Israël, qui dans cette éventualité ne se cantonneraient certainement pas dans une attitude de neutralité. La chose est évidente pour la Turquie, dont le président était dernièrement en visite en Arabie saoudite, quelques jours seulement avant l'exécution d'Imr Al Nimr. Mais, pour peu qu'on y pense, ça l'est tout autant pour Israël, qui depuis longtemps cherche une occasion d'attaquer les installations nucléaires iraniennes, et qui dans ce but ne manquerait pas de prendre fait et cause pour l'Arabie saoudite. On peut même se demander si cette alliance tripartite n'est pas déjà constituée, et si ce n'est pas elle qui explique les dispositions de plus en plus belliqueuses de l'Arabie saoudite.

M. H.

Habitat

Démolition d'habitats précaires et récupération de terrains

D'importantes réserves foncières destinées à la réalisation d'équipements publics ont été récupérées ou en cours de l'être à Jijel, après la démolition de bidonvilles et d'habitations précaires. Si pour le moment aucun premier bilan n'a été établi, il n'en demeure pas moins que les superficies récupérées sont assez «conséquentes» pour répondre aux besoins des collectivités locales afin de permettre la réalisation de divers équipements publics qui faisaient défaut au chef-lieu de wilaya, mais aussi dans les autres agglomérations de la région, également gangrenées par le phénomène des constructions anarchiques. Hier, des engins étaient en pleine action au quartier «40 hectares», sur les hauteurs de Jijel, pour démanteler des constructions et baraquements qui servaient d'habitation ayant poussé comme des champignons au cours de ces dernières années. Les occupants des lieux avaient été relogés mercredi dernier à la nouvelle cité Harratène, à l'est du chef-lieu de wilaya, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). La suppression de ces bâtisses de fortune qui ont enlaidi la zone 3, dans la périphérie du quartier Ouled Aissa, a été accueillie avec soulagement par les riverains. La soixantaine d'hectares indument

occupés servira à recevoir des équipements publics, notamment des écoles ou extension d'établissements scolaires et, entre autres, une polyclinique, selon un élu communal. Cette opération de démolition qui a mobilisé d'importants moyens matériels et humains, notamment les services d'ordre et de la Protection civile déployés en renfort, s'est déroulée dans de «bonnes conditions». «La présence de ces bidonvilles nous a tellement gênée à telle enseigne qu'il nous a été difficile de bénéficier de certains réseaux (branchement au gaz)», a confié un citoyen de ce quartier populaire, non loin de l'université Mohamed-Seddik-Benyahia. Des collégiens du CEM d'à côté, présents au moment de la démolition des habitations de fortune, ignoraient que leur établissement pourra bénéficier d'une opération d'extension à même d'accueillir, à l'avenir, de futurs écoliers. Depuis l'été dernier, les opérations de démolition de bidonvilles et de constructions illicites bâties sur des terrains appartenant au domaine public, voire des terres agricoles à haut potentiel, ont été lancées à grande échelle à travers la région. Ce manque à gagner en matière de réserves foncières semble être une «aubaine» pour l'implantation de divers équipements publics qui font défaut à de nombreuses com-

munes de la wilaya. Un autre défi auquel fait face la wilaya reste celui de plusieurs parcelles de terres agricoles qui abritaient des serres maraîchères détournées de leur vocation pour servir de parcs automobiles et engins. Les APC s'étaient plaintes à maintes reprises de ce déficit chronique qu'elles pourrissent désormais combler grâce à la stratégie mise en place par les pouvoirs publics pour mettre de l'ordre dans la gestion des villes et des espaces publics indument squattés, a noté un observateur. Sur la bande littorale tout comme à l'intérieur, de nombreuses constructions fantômes, érigées au mépris de la réglementation et des lois de l'urbanisme et qui ont donné une note de laideur à cette belle région, se sont effondrées à coup de pelleteuses et autres engins de travaux publics. En parallèle, les autorités locales ont accéléré le rythme de réalisation et d'attribution des logements sociaux dans le cadre d'une démarche cohérente visant l'éradication de l'habitat précaire, selon les services de la wilaya. Jusqu'à fin 2015, pas moins de 1 500 logements ont été remis à leurs bénéficiaires et les opérations se poursuivent normalement à travers les différentes localités de la wilaya. Slim N.

Tizi-Ouzou

Une vingtaine d'apiculteurs à la deuxième foire du miel

UNE VINGTAINE de gros producteurs de miel participent depuis hier à la deuxième édition de la foire de ce produit noble, ouverte au niveau de la placette du musée de la ville (l'ancienne mairie) de Tizi-Ouzou. Ce rendez-vous annuel des apiculteurs est organisé par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (Capto), en collaboration avec la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), sous l'égide de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou (APW). La foire du miel se poursuivra jusqu'au 13 janvier courant. Les visiteurs pourront acheter différentes variétés de miel proposées, une quinzaine, à des prix concurrentiels. Néanmoins, les prix restent très élevés puisqu'ils varient de 2 400 à 5 000 DA le kilogramme, selon la variété et la qualité du miel. Les organisateurs de cette foire assurent que le miel exposé et proposé à la vente aux consommateurs a fait l'objet au préalable d'un contrôle afin de parer à toute tentative de fraude sur sa qualité. Des séances de dégustation seront organisées à l'occasion par les apiculteurs pour faire découvrir aux visiteurs les différentes variétés de ce produit. Tizi Ouzou, zone de montagnes, est connue pour son apiculture qui compte quelque 104 370 ruches en exploitation, selon des statistiques fournies par les services agricoles de la wilaya. La production annuelle de 2015 avait atteint 2 981 quintaux.

Hamid M.

Alger-Tindouf

Tassili Airlines lancera demain une nouvelle ligne

TASSILI AIRLINES (TAL) lancera demain mercredi une nouvelle desserte Alger-Tindouf dans le cadre de son programme d'exploitation du réseau de transport régulier domestique, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Tassili Airlines «proposera chaque mercredi un départ d'Alger vers Tindouf à 14h30 pour un atterrissage à Alger à 20h50», précise le communiqué. L'ouverture de cette nouvelle ligne sera accompagnée d'une tarification promotionnelle de lancement (-50%) en aller-retour, soit un billet à 13 570 DA TTC. Pour un billet en aller simple, TAL prévoit une réduction de 40%, soit un billet à 8 118 DA TTC, selon la même source. La compagnie publique annonce aussi l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale au centre-ville de Tindouf. Créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie, TAL est devenue une filiale détenue à 100% par le groupe pétrolier depuis 2005.

K. L.

Bouchouareb assure qu'il se plaît dans son poste actuel

«Je vis une passion profonde pour l'industrie»

■ Lors de son passage, hier, au forum d'«El Moudjahid», le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, répondant à une question, a souligné qu'il n'était pas «intéressé» par les autres «postes». «Je vis une passion profonde pour l'industrie et en ce moment précis je ne veux rien rater des changements positifs que va apporter la loi de finances 2016».

Par Thinhinene Khouchi

Invité du forum d'«El Moudjahid», Bouchouareb a assuré qu'il vivait une vraie passion pour l'industrie et pour le poste qu'il occupe actuellement et qu'il ne veut nullement rater les nouveaux changements que va apporter la nouvelle loi de finances 2016 à l'industrie nationale. En matière d'importations de véhicules, le ministre a assuré que la facture a baissé de 2,559 milliards de dollars et de 140 000 unités en 2015 par rapport à l'année 2014. En 2014, la facture des importations des véhicules s'était établie à 6,34 milliards de dollars avec 439 637 unités importées, rappelle-t-on. Ce qui signifie que la facture des importations des véhicules s'est établie à 3,781 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 40,3% par rapport à 2014, tandis que le nombre des véhicules importés a baissé de l'ordre de 32%. Pour le ministre, ces résultats sont «les premiers effets de la mise en œuvre du nouveau cahier des charges des concessionnaires». Par ailleurs, il a indiqué que les négociations avec les constructeurs Peugeot, Fiat, Iveco et Hyundai camions pour la mise en place d'unités de production en Algérie connaissent un bon état d'avancement. «Nous sommes également en discussions avec un partenaire iranien, tandis que Nissan a exprimé son souhait de s'installer en Algérie», a-t-il réaffirmé. Concernant le constructeur allemand Volkswagen, M. Bouchouareb a souligné que tout porte à croire que cette marque a pris la décision d'ouvrir une usine de mon-



Ph.E. Sornya/J.A.

tage en Algérie après avoir hésité pendant une certaine période. Le ministre a également avancé qu'une étude avait été lancée pour avoir une meilleure visibilité sur le marché des véhicules en prévision de l'instauration des licences d'importation. Il a, alors, fait savoir qu'il était désormais pris en considération non seulement les ventes opérées par les concessionnaires au cours des deux dernières années, mais aussi les déclarations fiscales et des bénéfices, sachant que certains concessionnaires déclarent des bilans déficitaires alors qu'ils réalisent des chiffres d'affaires impor-

tants. Quant à l'instauration des licences d'importation, il a précisé que le calcul des quotas pour les véhicules sur l'année 2016 se fait à partir du 1^{er} janvier en cours. Abordant également le secteur minier, il a fait part d'une nouvelle étude sur un échantillon de minerai du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) après celle réalisée récemment par un laboratoire canadien sur le même gisement. De surcroît, des opérations d'exploration minière sont également prévues au niveau de la zone frontalière avec le Niger. Durant son intervention, le ministre a évoqué une opération, actuellement en

cours, qui vise à évaluer la situation des entreprises privatisées dans le cadre de la loi 2001-04. Selon lui, cinquante entreprises sont concernées par cette opération qui a pour objectif de vérifier si les repreneurs avaient effectivement respecté leurs engagements. «Si nous constatons que des entreprises n'ont pas respecté leurs engagements, nous n'hésiterons pas à reprendre les entreprises privatisées», a-t-il. Le ministre a souligné que jusqu'à ce jour il a été relevé que deux à trois entreprises n'ont pas respecté leurs engagements.

T. K.

Zones reculées

«Nécessaire» accompagnement des associations d'artisanat

Le ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabou, a mis l'accent, hier à Adrar, sur la nécessité d'accompagner les associations d'artisanat dans les zones reculées.

Intervenant en marge de l'inspection du centre d'artisanat de la commune de Tamentit, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, M^{me} Tagabou a appelé à mettre à la disposition de cette catégorie d'artisans les moyens de transport et à œuvrer à la collecte des produits d'artisanat confectionnés par la femme au foyer dans les régions reculées, en vue de les exposer dans les différentes manifestations, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant la promotion de la femme rurale et celle au foyer.

«Il appartient aussi d'intensifier les sessions de formation au profit des artisans et des artisanes en particulier, en vue d'améliorer la qualité du produit artisanal», a estimé la ministre déléguée chargée de l'Artisanat.

La wilaya d'Adrar compte un grand nombre de structures dédiées à l'artisanat et recense plus de 6 000 artisans, a soutenu M^{me} Tagabou, soulignant que cet état de fait traduit l'intérêt que revêt cette activité dans la région et qui nécessite le renforcement des actions d'accompagnement, de soutien et d'encouragement des artisans en moyens et équipements disponibles.

Le ministère de tutelle entend lancer prochainement des opérations-pilotes pour la promotion du produit de l'artisanat à travers l'ouverture, à Alger, de marchés spéciaux réservés à l'artisanat et renfermant des stands réservés à la valorisation des produits confectionnés par des artisans issus des régions du Sud algérien, a révélé également M^{me} Tagabou.

A Tamentit, où elle a visité une exposition d'artisanat, la ministre déléguée a convié les participants à associer les anciens artisans

pour tirer profit de leur capital expérience afin de le transmettre aux nouvelles générations d'artisans.

Elle a montré une admiration pour les produits d'artisanat de poterie noire, une spécialité de la région de Tamentit, insistant sur la nécessaire préservation et pérennisation de cette activité.

Mettant à profit sa visite dans la wilaya, la ministre déléguée a écouté les préoccupations soulevées par les membres de l'association de la chambre de l'artisanat inhérentes à l'absence de coordination et de partenariat entre l'administration de la chambre et le bureau élu de l'association lors des différentes activités et manifestations.

M^{me} Tagabou a, à ce propos, mis l'accent sur le nécessaire renforcement du partenariat entre les deux instances au service des artisans et du développement du produit artisanal, un des éléments de promotion du tourisme dans la région.

Ghani Y.

Pétrole

2016 ne sera pas une bonne année pour les pays producteurs

■ 2016 ne sera pas une bonne année pour les pays producteurs et exportateurs de pétrole, et la situation «pourrait être différente» si l'OPEP décide de réduire sa production, a estimé, hier à Paris, Francis Perrin, président de Stratégies et politiques énergétiques et d'Energy industries stratégies information.

Ph.D.R.



Par Ali O.

« Il est peu probable que 2016 soit une bonne année pour les pays producteurs et exportateurs de pétrole », a déclaré le directeur de la publication et de la rédaction de Pétrole et gaz arabes (PGA), dans un entretien à l'APS, expliquant qu'il y a beaucoup de facteurs qui «ne sont pas favorables» à un redressement du marché. «L'offre pétrolière mondiale reste supérieure à la demande, l'Opep ne réduit pas sa production, bien au contraire, les stocks pétroliers mondiaux sont très élevés, l'Irak devrait continuer à accroître sa production, l'Iran veut produire et exporter plus de pétrole en 2016- et ce pays en a les moyens – et le dollar américain est fort», a-t-il expliqué. Pour ce spécialiste des

questions énergétiques, les choses pourraient se présenter de «façon très différente» si l'Opep décidait de réduire sa production et «si cette décision était sérieusement appliquée ou si l'Opep et certains pays non-Opep s'entendaient pour réduire l'offre pétrolière». Mais il n'a pas caché son scepticisme en rappelant que la dernière réunion de la conférence de l'Opep, le 4 décembre, «n'a débouché sur aucun résultat». «Je suis sceptique sur la possibilité d'un accord au sein de l'Opep en 2016, à moins que des pays non-Opep ne soient prêts à faire eux aussi un effort en ce sens, car l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Koweït et le Qatar restent très fermes sur leurs positions», a-t-il précisé, ajoutant qu'on ne peut prédire la fin de l'Opep, organisation qui est pour l'instant «impuissante» face à la

chute des prix du brut. Rappelant que l'Opep a refusé de réduire sa production par trois fois, en novembre 2014, en juin 2015 et en décembre 2015, Francis Perrin a estimé que pour plusieurs pays membres de cette organisation, qui voudraient une baisse de la production, il leur faudra «l'unanimité» pour que l'Opep puisse prendre une décision, soulignant que l'organisation est «très divisée sur ce point». Par contre, il n'exclut pas, du fait de la chute des prix, que la production non-Opep baisse en 2016, relevant qu'elle a «fortement» augmenté depuis plusieurs années. De plus, a-t-il ajouté, «la demande pétrolière mondiale augmentera en 2016, ce qui devrait contribuer à réduire l'excédent de l'offre sur la demande», prévoyant un rééquilibrage du marché pétrolier en 2017 pour «per-

mettre aux prix du brut de commencer à remonter». Pour les pays producteurs et exportateurs de l'or noir qui recourent à leurs fonds souverains pour pallier leurs problèmes économiques, l'expert a considéré cette façon de faire de «risque important» si la baisse des prix devait être «plus durable que prévu». «Certes, quelques pays, notamment les Etats arabes de la région du Golfe, ont des fonds souverains très bien dotés et peuvent tenir pendant encore quelques années mais ils ne veulent pas voir leurs réserves financières fondre trop rapidement», a-t-il expliqué. Citant l'exemple du budget de l'Arabie saoudite pour 2016, un pays qui a encore beaucoup de réserves, il a indiqué que les mesures prises, dans ce cadre, notamment une réduction de ses dépenses de près de 15%, une augmentation du prix des carburants de 50% et une réduction des certaines subventions sur les cinq prochaines années, montre bien, pour ce pays et les autres du Golfe, qu'il ne suffit plus seulement de prélever sur leurs réserves. En ce qui concerne les prix actuels du baril, il considère qu'ils ne sont «pas raisonnables» parce qu'ils «ne sont pas soutenables dans la durée», précisant qu'à l'inverse, «on ne reverra sans doute pas rapidement des prix de l'ordre de 100 dollars par baril». Pour lui, les bas prix du pétrole contribueront à rééquilibrer le marché, mais il avertit que cette évolution «serait plus rapide et plus nette si les pays exportateurs réduisaient l'offre». Cependant, regrette-t-il, «les deux conditions-clés pour que cela se produise sont un accord au sein de l'Opep et des efforts de la part de certains pays non-Opep et, à ce jour, ni l'une ni l'autre ne sont au rendez-vous». Au sujet des entreprises activant dans le secteur des hydrocarbures, il souligne que la chute

des prix du pétrole a un «impact négatif» sur «tous ceux qui vendent du pétrole, les pays producteurs, leurs compagnies nationales et les sociétés privées», notant qu'une partie de l'industrie pétrolière «est donc fragilisée», ce qui peut ouvrir la voie à des restructurations via des cessions d'actifs, des acquisitions et des fusions. Citant la fusion annoncée entre Shell et BG, Francis Perrin affirme que l'ampleur des restructurations, dans le secteur pétrolier et parapétrolier, «dépendra de la durée de la période actuelle de bas prix du pétrole». A. O./APS

Ressources en eau Le secteur non concerné par les mesures de gel de projets

LE MINISTRE des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, a déclaré, dimanche à Bordj Bou-Arriéjij que son secteur n'est pas concerné par les dernières mesures prises par le gouvernement portant gel de certains projets. Le ministre a indiqué, en marge de sa visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, que son secteur est stratégique car l'approvisionnement en eau potable et la réalisation des réseaux d'assainissement constituent une priorité voire une urgence. M. Nouri a également annoncé, lors de l'inspection des travaux du chantier de transfert d'eau vers les régions ouest de la wilaya à partir du barrage de Tilisdit (Bouira), que les huit communes de la daïra d'El Mansourah seront raccordées au réseau d'eau potable avant le mois de ramadhan prochain, tandis que la première commune Ouled Braham sera approvisionnée avant la fin du mois de mars prochain, tout en appelant les entreprises de réalisation à respecter les délais impartis. Le ministre a également estimé qu'il est prématuré de parler de sécheresse étant donné que l'hiver est juste à son début, précisant que les barages à travers le pays enregistrent un taux de remplissage «satisfaisant» à hauteur de 70%. M. Nouri a par ailleurs catégoriquement démenti toute augmentation, pour le moment, du tarif de consommation de l'eau, tout en insistant, concernant l'environnement, sur la nécessité de mobiliser toutes les ressources au niveau local mais aussi au niveau du ministère, pour éradiquer les 32 décharges sauvages disséminées à travers la wilaya des Biban.

Souad L.

R. E.

Aviculture

Une feuille de route pour relancer la filière

Une feuille de route visant la relance de la filière avicole devrait être mise en œuvre à partir de 2016 suivant un plan d'actions et des mesures de modernisation et d'organisation de cette activité qui sera consolidé par les différents intervenants, a-t-on appris auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Après plusieurs réunions de concertation, dont la dernière s'est tenue jeudi dernier, le ministère et le Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (Cnifa) ont convenu de la mise en œuvre de cette feuille de route afin de pérenniser cette filière stratégique qui enregistre des dysfonctionnements récurrents dus principalement au surplus de production et la hausse des prix des produits

avicoles, selon un communiqué du ministère. Cette feuille de route va définir les actions à prendre d'ici à 2019 en vue de relancer l'aviculture algérienne. Ces mesures seront déclinées en échéances de court, moyen et long terme. Les deux parties ont convenu aussi de poursuivre le travail de concertation entre le bureau du Cnifa et les services du ministère à l'effet de consolider et d'enrichir les propositions du Conseil interprofessionnel de la filière. Il s'agit aussi de réunir les conditions d'anticipation des interventions publiques et privées pour la régulation et l'organisation de la filière avicole entre le ministère, les professionnels de la filière et les autres intervenants tels que les banques et les dispositifs d'accompagnement de l'investissement. Les par-

ticipants à ces réunions ont débattu des conditions de fonctionnement actuel de la filière, des principales contraintes rencontrées par les éleveurs et les moyens de stabiliser et de réguler les marchés des produits avicoles. L'organisation des différents intervenants dans la filière, éleveurs, commerçants, transformateurs et fournisseurs de services, d'intrants et facteurs de production de l'aviculture a été également discutée par les participants. Cette filière, qui compte au moins 100 000 emplois permanents et 300 000 emplois indirects, réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 milliards de DA (plus de 1,5 milliard de dollars), selon des chiffres officiels.

Annaba

Mise en service des pipelines Skikda-Berrahal

■ Le ministre de l'Énergie, Salah Khebri, a présidé à Annaba la mise en service des deux pipelines de transport de carburants et GPL Skikda-Berrahal au centre de stockage et distribution (CSD) de Berrahal.

Par Salim L.

Ces deux canalisations assurent le transport de carburants sur 81 km à partir de la zone industrielle de Skikda jusqu'au CSD de Berrahal qui couvre les besoins en ces produits énergétiques des wilayas d'Annaba, Guelma et d'El Tarf. Outre la sécurisation du transport des produits énergétiques vers le CSD de Berrahal, cette réalisation permet d'économiser annuellement environ 1,35 milliard DA représentant les frais de transport par les voies routière, ferroviaire et maritime de ces produits.

Dans la localité d'Aïb Amar dans la commune d'Oued El Aneb, le ministre a donné le coup d'envoi de l'alimentation en gaz naturel de 333 foyers. M. Khebri s'est ensuite rendu au siège de la société Fertil de production d'engrais et fertilisants où il a suivi un exposé sur le projet de rénovation et modernisation des unités de ce complexe. Selon les explications présentées, le projet mobilise 367 millions dollars et porte sur la rénovation au cours du premier trimestre 2016 des installations et la requalification des unités du



complexe afin d'augmenter les capacités de production d'ammoniac de 40% et de réduire de 20% le taux de gaz utilisé comme matière première dans la production d'ammoniac. A la centrale électrique du port d'Annaba, le ministre a suivi un exposé sur le projet de raccordement et alimentation de la nouvelle ville de Dhraa Errich en électricité et gaz. Ce projet qui sera engagé janvier courant porte sur la réalisation de 18 équipements de distribution en

vue d'assurer en urgence l'approvisionnement en ces deux énergies de 6 000 logements dont la réception est prévue cette année. M. Khebri a mis l'accent à l'occasion des différents points visités sur les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer l'alimentation en électricité et gaz au profit des citoyens où qu'ils se trouvent. Il a également insisté sur la rationalisation des consommations énergétiques et la lutte contre les branchements

illicites. Dans ses réponses aux questions des journalistes, le ministre a souligné les efforts de l'Etat pour diversifier l'économie nationale et réduire la dépendance à l'égard des hydrocarbures. Il a également estimé que la stabilité des cours du pétrole est tributaire d'une forte volonté des pays producteurs membres et non membres de l'Opep nécessaire pour réguler le marché et assurer l'équilibre entre l'offre et la demande.

S. L./APS

El-Oued

Plus de 2 680 postes de formation en bâtiment et travaux publics

Au moins 2 688 stagiaires suivent une formation dans des spécialités de bâtiment et travaux publics au niveau des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Visant la qualification de la main-d'œuvre locale pour répondre à la demande du marché local de l'emploi, ces postes de formation s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur tendant à l'adaptation du dispositif de la formation professionnelle en vue d'accompagner les projets de développement local et de combler le déficit de main-d'œuvre qualifiée

dans la région, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya, Belkacem Gheskili.

Ces postes, ouverts dans 42 sections de formation et se répartissant entre les modes de formation résidentielle (1 411) et l'apprentissage (1 277), représentant 26% des 10 281 inscrits au niveau des structures de la formation à travers la wilaya, a-t-il précisé. Selon le responsable, les filières de formation dans l'agriculture ont suscité, lors des deux dernières sessions de formation (février et septembre 2015), un grand intérêt qui s'est traduit par la création de huit filières dans le domaine regroupant 150 stagiaires. Un pro-

gramme a été arrêté pour accroître les opportunités de formation dans le domaine, au titre de l'application des instructions des pouvoirs publics portant dynamisation des activités agricoles dans les régions du Sud du pays.

Le secteur de la formation professionnelle recense 10 281 inscrits répartis sur 26 établissements de formation offrant une capacité d'accueil de 5 850 places. Il s'agit de trois instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 17 centres de formation et d'apprentissage et six annexes de formation, selon les services de la DFEP d'El-Oued.

Hani A.

Tipasa

L'activité touristique continue sa dynamique

Le secteur touristique dans la wilaya côtière de Tipasa enregistre, depuis des mois et même en ce début d'hiver, un fort regain d'activité, a-t-on constaté.

De nombreux restaurateurs spécialisés en poisson, ayant pignon sur rue à Tipasa, se sont accordés à dire que la «*rentrée sociale n'a pas beaucoup influé sur la saison touristique 2015, qui était censée prendre fin en septembre dernier*».

En effet, un grand nombre de visiteurs continuent à affluer, chaque week-end, vers Tipasa.

Une ville dont les restaurants, les hôtels et les sites touristiques, comme la ville romaine, le tombeau de la chrétienne et le musée romain, continuent à enregistrer un flux considérable de touristes, encouragés en cela par le manque, ou l'absence de pluies, en ce début de période hivernale. «*La fréquentation est toujours la même au niveau de notre restaurant*», s'est félicité Mustapha, un restaurateur du port de Tipasa, qui n'est pas étonné outre mesure par ce flux de visiteurs dans sa ville, au vu

du climat propice y régnant. Même son de cloche «*heureux*» au port de plaisance de Tipasa où les propriétaires de barques ne chôment pas et affichent de grands sourires devant ce temps clément, aux antipodes de celui de la même période de l'année dernière où le port était quasiment vide de visiteurs, se souviennent-ils.

Les vendeurs de thé et les gardiens de parkings ne sont pas en reste, puisque les affaires marchent pour eux aussi, au même titre que pour les

pêcheurs, dont les prises sont jugées bonnes par ce temps clément qui leur fait oublier le «*chômage technique*» des temps pluvieux et tristes.

En somme, il n'y a que les agriculteurs à Tipasa, qui se réveillent chaque jour avec l'espoir profond de voir les pluies enfin arriver, dans cette wilaya à vocation agricole, par excellence, en plus d'être une destination touristique de choix, doublée d'une autre vocation pour la pêche.

N.O./agences

Aïn Defla

Réception en 2016 de 5 000 logements publics locatifs

CINQ MILLE logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés durant l'année 2016 dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris d'un responsable de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les plus grandes communes de la wilaya, à l'instar de Aïn Defla, Miliana, Djendel et El Attaf, sont concernées par cette opération de réception, a indiqué Hocine Titaoui, responsable de la division maîtrise de la réalisation des projets au niveau de l'antenne locale de l'OPGI, qualifiant de «*satisfaisante*» la cadence de réalisation des logements. Une opération de réalisation de plus de 3 100 logements du même type sera lancée notamment dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans le courant du troisième trimestre de l'année en cours, a signalé M. Titaoui. Estimé à 181 742 logements, tous types confondus, pour une population globale de plus de 846 000 habitants, le parc logement de la wilaya progressera à la faveur de la prochaine réception des logements de type sociaux locatifs, ont assuré les responsables locaux du secteur. Le wali de Aïn Defla, Kamel Abass, avait récemment fait état de la construction, en cours sur le territoire de la wilaya, de plus de 17 000 logements de type social public locatif. Selon le chef de l'exécutif, il sera procédé au courant du premier semestre de l'année 2016, à l'attribution de plus de 5 000 logements publics locatifs aux bénéficiaires dont les listes seront arrêtées par les commissions de daires. T.S.

Tindouf

Rénovation des réseaux d'AEP dans plusieurs quartiers

UNE OPÉRATION de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) a été lancée récemment dans plusieurs quartiers du chef-lieu de wilaya de Tindouf, a-t-on appris des responsables locaux de l'Algérienne des eaux (ADE). Dotée d'une enveloppe de 3,7 millions DA et ciblant notamment les quartiers de Gsabi et Moussani et les cités 350 et 337 logements, l'opération devra permettre de remédier aux perturbations enregistrées, ces dernières années, en matière de distribution d'eau potable, en raison principalement de l'obstruction des canalisations, a précisé le directeur de l'unité locale de l'ADE, Bilal Hamma. Les travaux concernent aussi la rénovation de la canalisation reliant le château d'eau du quartier Moussani, a-t-il ajouté. Selon le responsable, les perturbations dans le réseau de distribution d'eau potable sont liées notamment aux obstructions des canalisations du fait des dépôts calcaires en raison du taux élevé de salinité des eaux extraites du champ de captage de Hassi-Abdallah. R.R.



Tunisie

Les grands défis de 2016

■ Après une année 2015 difficile à plus d'un égard, la Tunisie aura à faire face à des dossiers majeurs pour retrouver un bon cap économique, politique et social. Le plan quinquennal 2016-2020 est le grand projet gouvernemental. L'alpha et l'omega du mandat du Premier ministre Habib Essid.

Par Hatem B.

Un projet censé remettre le pays sur les rails de la croissance et du développement. Le projet est travaillé depuis dix mois. Yassine Brahim, ministre du Développement, annonce déjà un «taux de croissance de 5%» pour cette séquence 2016-2020. La Tunisie réunira les bailleurs de fonds début juin afin de vendre à l'international ce plan. De très grands projets seront soumis aux investisseurs du monde entier. L'exécutif mise beaucoup sur les pays du Golfe. Qatar, Emirats arabes unis, Arabie saoudite... Des nations confrontées à la chute du prix du baril de pétrole : autour de 34/35 dollars ces derniers jours. Les visites de Beji Caïd Essebsi (BCE) et de Habib Essid se multiplient dans ces pays.

Elections : gérer les municipales

Prévues pour 2015, annoncées pour 2016, les élections municipales ne se dérouleront pas avant 2017. La volonté politique fait défaut. L'ISIE, la haute autorité indépendante en charge des scrutins, attend sa feuille de route afin de pouvoir mettre en musique la partition municipale. Près de huit millions de Tunisiens seront appelés aux urnes. La future Tunisie locale comptera 264 mairies réparties sur 24 gouvernorats. Depuis la révolution, ce sont des délégations spéciales qui gèrent les villes. Seule la formation islamiste Ennahdha semble en ordre de bataille pour affronter les urnes. La base militante dénombre 800 000 adhérents. Un atout de taille pour mailer le territoire.

Droits de l'Homme : respecter plus

Si les bailleurs de fonds ne sont pas tous des prix de vertu,



Le Premier ministre Habib Essid

ils sont néanmoins inquiets des signaux envoyés depuis plusieurs mois par l'Etat tunisien. Arrestations arbitraires, retour de la torture, condamnation d'homosexuels pour «sodomie» (article 230 du code pénal), utilisation abusive de l'article 52 (consommation de stupéfiants) pour museler des membres de la société civile, éviction du P-DG de la Télévision nationale par le Premier ministre alors que cela relève de la Haute autorité indépendante de l'audiovisuel, la HAICA, les entorses à la Constitution s'accroissent... Plusieurs organismes internationaux révisent à la baisse leurs actions sur place. Le ministre de l'Intérieur a demandé à ses troupes de se souvenir du slogan de 2011 : «Une révolution pour la dignité». De nombreuses voix demandent l'abrogation des articles 52 et 230 du code pénal. Le président Essebsi saisira-t-il l'occasion ? Sur les quatre lau-

réats du prix Nobel de la paix, seule la Ligue tunisienne des droits de l'homme a exprimé ses vives inquiétudes. La présidente de l'Utica (le patronat tunisien), lauréate du Nobel, a déclaré que «s'il faut vraiment être plus sévère du point de vue de la liberté pour nous assurer de la sécurité, moi je suis d'avis de prendre cette option».

Politique : reconstruire le bipartisme en cours

Le feuilleton de l'implosion du parti au pouvoir, Nidaa Tounes, aura duré un trimestre. Le 1^{er} novembre, une milice armée de bâtons empêche la tenue d'un Congrès du parti au pouvoir. Epilogue le 20 décembre avec la démission du secrétaire-général du parti, Mohsen Marzouk. Dans la foulée, l'ex-conseiller de BCE annonce un lavement politique. Les islamistes d'Ennahdha tiendront un congrès au mieux au

printemps. La recomposition politique va s'accélérer à l'approche des élections municipales. Le bipartisme scellé par les législatives de 2014 devrait subir des modifications. Quant à l'opposition, quasi inexistante sur l'échiquier parlementaire, elle est une page vierge. Hormis le Front populaire, le front de gauche tunisien, qui compte quinze élus, aucune force ne semble en mesure d'émerger. La jeunesse se désintéresse de la politique déjà lasse des promesses non tenues depuis 2011 par cinq gouvernements successifs.

Sécurité : mieux faire face au terrorisme et vivre avec la Libye

L'enjeu sécuritaire demeure le plus ardu. La Tunisie est le premier pays exportateur de main-d'œuvre vers les zones de guerre que sont la Syrie et la Libye.

Selon Homeland, l'institut nord-américain, ils sont plus de 6 000 à avoir rejoint les rangs de Daech. Le retour au pays de ces guerriers pose de nombreux problèmes. Par ailleurs, le voisin libyen est une source permanente d'inquiétudes.

Les prises d'otages de Tunisiens se sont multipliées en 2015 sur le territoire libyen. Une monnaie d'échange pour les milices afin d'obtenir la libération de Libyens emprisonnés en Tunisie. Le ministre des Affaires étrangères, Taieb Baccouche, a demandé un moratoire sur les arrestations de Libyens sur le sol tunisien. Et estime, en attendant qu'un Etat de droit se restaure à Tripoli ou Tobrouk, qu'il faut les extraire. Deux accords de paix sont en cours de tractations. La Libye est un partenaire économique capital pour la Tunisie.

H. B./Agences

Libye L'émissaire de l'ONU Martin Kobler veut s'installer à Tripoli

APRÈS de récentes visites dans le pays, le chef de la mission de l'ONU en Libye a affiché sa volonté de revenir rapidement en Libye. Depuis l'été 2014, les Nations unies sont retranchées en Tunisie. Martin Kobler poursuit son offensive. Il a rencontré, jeudi 31 décembre 2015 et vendredi 1^{er} janvier 2016, les responsables des deux autorités qui se disputent le pouvoir. Dans une interview publiée dimanche 3 janvier 2016 par le journal allemand *Bild*, le chef de la mission de l'ONU en Libye assure que lui et une équipe réduite s'installeront à Tripoli «dès que possible». «Il faut savoir prendre des risques, mais sans jouer les Rambo», selon sa formule. Sur le terrain, la marge de manœuvre est faible. L'hôtel Corinthia, qui avait l'habitude d'accueillir des diplomates, a lancé des travaux comme notamment l'installation d'un portail et un rehaussement des murs d'enceinte. Des responsables de la sécurité de l'ONU ont également visité ces dernières semaines deux villages résidentiels fermés qui ont déjà accueilli la mission de l'ONU avant son départ l'été 2014. Cependant, les brigades qui contrôlent la capitale libyenne ne sont pas prêtes à laisser revenir les Nations unies. Une solution envisagée est celle d'une zone verte à l'image de ce qui se passe à Bagdad. Outre l'imminence du retour de l'ONU en Libye, Martin Kobler n'a pas exclu l'envoi de troupes internationales au sol pour combattre l'Etat islamique dans le pays.

R.M.

Mauritanie

Panique après l'évasion d'un terroriste condamné à mort

Il y a aussi affolement en Mauritanie et tout alentour, notamment au Sénégal. Un prisonnier mauritanien, condamné à mort en 2011 pour acte terroriste après une opération à la voiture piégée menée par l'organisation al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), s'est évadé de la prison centrale de Nouakchott. Le terroriste Cheikh Ould Saleck a apparemment eu tout le temps, dans l'après-midi jeudi 31 décembre 2015, pour préparer sa fuite, sans que cela n'éveille les soupçons de ses geôliers, laissant derrière lui l'emblème de l'effigie d'Aqmi selon le site «Al akhbar». Ce n'est qu'à l'heure de la prière de nuit que ses codétenus remarquent son absence avant que ses geôliers ne soient alertés par cette disparition «mystérieuse». Mieux, Cheikh Ould Saleck aurait même payé toutes ses dettes contractées en prison, preuve qu'il avait suffisamment d'argent. Mais le

plus incroyable c'est que le détenu a voulu narguer les autorités en laissant derrière lui des messages pour rappeler son statut de combattant irréductible d'Al Qaïda. En effet, sur un agenda laissé sur place, il a écrit «Khaled Abou Al Abass», surnom donné au chef d'Aqmi dans la région, Mokhtar Belmokhtar. Il a également laissé dans sa cellule un drapeau et une chemise aux couleurs de la Garde nationale.

Cheikh Ould Saleck a certainement profité de connivences. Selon toujours «Al akhbar», une source proche de l'enquête a confié que la caméra de surveillance à l'extérieur de la prison a filmé, jeudi soir, deux femmes en burqa sortant de la prison à quelques minutes d'intervalle. Ould Saleck devait recevoir le même jour la visite de son épouse. D'ailleurs, cette dernière a été arrêtée vendredi soir de même que la sœur du terroriste

fugitif. En tout cas, c'est le branle-bas de combat en Mauritanie où les autorités ont lancé, dimanche, un avis de recherche à l'encontre des populations pour permettre l'arrestation de Cheikh Ould Saleck. Elles ont notamment diffusé des photos récentes du fugitif, indiquant que c'est un «terroriste dangereux».

Elles en donnent aussi la filiation et une plus grande description physique. Les autorités ont également mis en circulation des contacts téléphoniques pour aider à son arrestation. A Nouakchott, gendarmes et policiers sont sur le pied de guerre. Les moyens déployés pour retrouver le terroriste sont jusqu'ici vains. Il est aussi à noter que chez le voisin sénégalais, des mesures sont prises et des moyens déployés à la frontière pour éventuellement intercepter le terroriste.

Kamel D./Agences



Arabie saoudite

Ryad et ses alliés rompent avec l'Iran, la crise s'aggrave

■ Les vives tensions entre l'Iran chiite et ses voisins arabes sunnites ont franchi un nouveau seuil hier, l'Arabie saoudite et ses alliés rompant ou réduisant leurs relations diplomatiques avec Téhéran après une crise déclenchée par l'exécution d'un dignitaire chiite.

Par Ali O.

Craignant une escalade aux conséquences imprévisibles, la Russie a affirmé être «prête à servir d'intermédiaire» pour résoudre la crise entre Ryad et Téhéran, deux pôles d'influence dans la région tourmentée du Proche-Orient. Les États-Unis, alliés des Saoudiens mais qui se sont aussi rapprochés des Iraniens à la faveur de l'accord sur le nucléaire conclu en juillet, ont eux appelé «à des mesures positives pour calmer les tensions».

La France et l'Allemagne ont également appelé à la désescalade après que Bahreïn et le Soudan ont annoncé eux aussi la rupture de leurs relations avec l'Iran. Les Émirats ont pour leur part réduit leurs liens avec Téhéran.

La nouvelle crise a éclaté samedi avec l'exécution par Ryad du dignitaire chiite Nimr el-Nimr, critique du pouvoir saoudien, avec 46 autres personnes condamnées pour «terrorisme», dont la majorité pour des attentats attribués au réseau extrémiste sunnite Al-Qaïda.

Cette exécution a provoqué une guerre de mots entre Téhéran et Ryad et des manifestations de colère parmi la communauté chiite dans plusieurs pays, dont l'Iran où les représentations saoudiennes ont été attaquées, l'Irak, le Liban, Bahreïn ainsi que le Pakistan et le Cachemire indien.

Dimanche soir, l'Arabie saoudite a annoncé «la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran et exigé le départ sous 48h des membres de la représentation



diplomatique iranienne». Téhéran a rétorqué en accusant Ryad de chercher à aggraver les «tensions» au Moyen-Orient et affirmant que la rupture des relations n'effacerait pas «l'erreur stratégique» qu'a été l'exécution de cheikh Nimr.

Moins de 24 heures après l'annonce saoudienne, Bahreïn, dirigé par une dynastie sunnite qui entretient des liens étroits avec Ryad, a lui aussi déclaré qu'il rompait ses relations avec l'Iran et demandé à tous les diplomates iraniens de

quitter le royaume «sous 48 heures». Une décision similaire a été prise par le Soudan, alors que les Émirats arabes unis qui n'ont pas été jusqu'à rompre avec l'Iran, ont annoncé qu'ils rappelaient leur ambassadeur à Téhéran et réduisaient les liens diplomatiques.

Les réactions virulentes de l'Iran à l'exécution et les attaques de représailles de manifestants contre l'ambassade saoudienne à Téhéran, partiellement détruite, et le consulat dans la ville iranienne de Machhad ont provoqué l'ire de Ryad. Le guide suprême d'Iran Ali Khamenei a déclaré dimanche que

«la main divine vengerait» le cheikh exécuté des dirigeants saoudiens.

Hier, le vice-ministre iraniien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, a fustigé l'Arabie saoudite pour «(...) avoir comploté en vue de faire baisser les prix du pétrole».

L'Iran accuse le royaume saoudien, premier exportateur mondial de brut, d'avoir joué un rôle primordial dans la baisse des prix du pétrole, en maintenant sa production à un niveau très élevé.

Cheikh Nimr avait été condamné à mort en 2014 pour «terrorisme», «sédition», «désobéissance

au souverain» et «port d'armes». Il avait été la figure de proue de la contestation qui avait éclaté en 2011, dans la foulée du Printemps arabe, dans l'est saoudien où vit la minorité chiite qui se plaint de marginalisation.

Le frère du cheikh, Mohammed, a «condamné» hier les attaques contre les représentations saoudiennes et a par ailleurs demandé que le corps de son frère soit rendu à la famille.

En Arabie saoudite, la police a été la cible dimanche soir de tirés qui ont tué un civil dans le village natal de cheikh Nimr, et recherchait les auteurs de cette attaque, selon l'agence officielle SPA.

La crise diplomatique a même touché le sport, les clubs saoudiens participant à la Ligue des champions d'Asie qui commence en février, ayant demandé via les réseaux sociaux à ne pas jouer leurs matches contre les clubs iraniens en Iran et à les transférer sur un terrain neutre.

Les relations entre Ryad et Téhéran évoluent en dents de scie depuis la révolution islamique iranienne de 1979. Les deux puissances sont le plus souvent en désaccord sur les crises dans la région et s'accusent mutuellement de chercher à élargir leur influence.

Elles avaient rompu leurs relations de 1987 à 1991, après de sanglants affrontements entre pèlerins iraniens et forces saoudiennes lors du hajj à La Mecque en 1987.

Pour les experts, la nouvelle crise risque d'alimenter les guerres par procuration que se livrent actuellement Téhéran et Ryad notamment en Syrie et au Yémen

A. O.



Points chauds

Escalade

Par Fouzia Mahmoudi

La crise sans précédent entre l'Arabie saoudite et l'Iran qui a été déclenchée le week-end dernier par l'exécution d'un cheikh chiite semble loin d'être apaisée. Au contraire chaque jour apporte son lot de nouvelles escalades entre les deux pays musulmans où la religion tient une place centrale. Or, cette crise commence maintenant à affecter les proches alliés des deux pays qui commencent à prendre parti pour l'un ou pour l'autre des deux nations aujourd'hui ennemies. Les États-Unis notamment, alliés de longue date de l'Arabie saoudite et ayant fraîchement conclu un accord historique avec l'Iran sont dans une situation des plus inconfortables. Washington a ainsi rapidement plaidé pour l'apaisement après l'annonce par l'Arabie saoudite d'une rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran et ont appelé les dirigeants de la région à prendre «des mesures actives» pour réduire les tensions. «Nous avons pris connaissance des informations selon lesquelles le royaume d'Arabie saoudite a décidé d'ordonner la fermeture des missions diplomatiques iraniennes dans le royaume», a dit un responsable de l'Administration Obama. «Nous pensons que l'engagement diplomatique et le dialogue direct demeurent essentiels pour travailler à résoudre les divergences et nous continuons d'appeler les dirigeants de la région à prendre des mesures actives pour apaiser les tensions», a ajouté ce responsable. Une source au fait de la position du gouvernement saoudien a indiqué que ce dernier avait décidé d'ignorer le mécontentement que cette rupture des relations diplomatiques risquait de provoquer au sein de l'Administration américaine. La position de l'Arabie saoudite face à l'Iran est: «Maintenant, cela suffit», a précisé cette source. Reste à savoir si dans les jours à venir les Américains prendront un parti officiel. Mais dans tous les cas le choix de Washington sera cornélien. Choisiront-ils en effet de sacrifier un allié historique mais aux relations douteuses pour préserver leur nouvellement acquise relation avec Téhéran ou au contraire choisiront-ils de mettre en danger l'accord récemment conclu avec l'Iran pour apporter leur soutien à leur allié saoudien de toujours ? Aucun de ces choix ne sera idéal ou encore moins facile et la Maison-Blanche semble décidée à d'abord faire tout son possible pour apaiser la situation avant que le rubicon ne soit franchi.

F. M.

Irak

Attentats contre deux mosquées sunnites et un muezzin tué

Deux mosquées sunnites en Irak ont été visées hier par des attentats à la bombe et le muezzin d'une troisième abattu alors que l'exécution d'un dignitaire chiite par l'Arabie saoudite sunnite fait craindre des violences communautaires.

Selon la police et des médecins, trois personnes ont été blessées dans les attaques contre deux mosquées, dans la région de Hilla, dans le centre de l'Irak et un muezzin tué près de sa maison à Iskandariya, également dans le centre. Ces attaques n'ont pas été revendiquées.

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, un chiite comme la majorité de la population en Irak, a promis sur Twitter que les auteurs de ces attentats seraient traqués, pointant du doigt le groupe jihadiste sunnite État islamique (EI).

«Nous avons ordonné aux forces irakiennes de traquer les gangs de Daech (un acronyme en arabe de l'EI) et leurs semblables, qui ont visé ces mosquées pour semer la sédition et miner l'unité nationale», a déclaré le chef du gouvernement dans un tweet.

Le ministère de l'Intérieur a accusé des «éléments infiltrés» d'avoir perpétré ces attaques «pour raviver les violences entre communautés chiites et sunnites après les récents événements dans la région», une allusion apparente à l'exécution du religieux chiite en Arabie saoudite.

Selon la police et des médecins, des hommes portant des uniformes militaires ont détoné des bombes dans les deux mosquées.

A Hilla, à 80 kilomètres au sud de Bagdad, une bombe a explosé peu après minuit dans la mosquée Ammar ben Yasser, a indiqué un officier de police.

«Après avoir entendu l'explosion, nous sommes allés sur les lieux et nous avons trouvé des engins explosifs artisanaux», a-t-il expliqué. «Des habitants nous ont dit avoir vu un groupe de gens habillés d'uniformes militaires mener l'attaque».

Dix maisons du voisinage ont été endommagées par l'explosion, selon lui.

La mosquée Al-Fateh, dans un village proche de Hilla, Sinjar, a été visée par une attaque similaire. Selon l'officier de police, trois ou

quatre hommes seraient les auteurs de cette attaque.

A Iskandariya, une ville à 40 km au sud de Bagdad, le muezzin de la mosquée sunnite Mohammed Abdallah al-Joubouri, a été «pris dans une embuscade tout près de sa maison» et abattu par des hommes armés, selon une source policière.

Iskandariya est située dans une région mixte où vivent des musulmans sunnites et chiites. Cette région avait été appelée «le triangle de la mort» au début des années 2000 en raison de la flambée de violences entre les deux communautés.

L'exécution samedi par l'Arabie saoudite d'un important chef religieux chiite saoudien, Nimr Baqer al-Nimr, a provoqué des manifestations et des réactions d'indignation en Irak. Le Premier ministre irakien avait fait part dimanche d'un «énorme choc» et a averti du potentiel déstabilisateur de l'exécution de Nimr.

L'exécution du cheikh Nimr a été vivement condamnée par des chefs religieux chiites irakiens mais également par des dignitaires sunnites de ce pays.



Festival international d'art contemporain

Un florilège artistique au bonheur du public

■ Inaugurée le 11 décembre dernier, la septième édition du Festival international des arts contemporains se prolongera jusqu'au 20 février prochain proposant au public du Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger le plaisir de découvrir des œuvres artistiques de haute facture.

Par Abla Selles

A l'occasion du Festival international d'art contemporain (FIAC 2015), le Musée public national d'art moderne et contemporain (Mama) abrite actuellement une exposition d'une grande originalité, dans le fond comme dans la forme. Ce Festival s'inscrit comme une tradition du Mama, depuis la première édition en 2009, et en est aujourd'hui à sa septième édition. Comme à l'accoutumée, le FIAC propose de découvrir une programmation éclectique et de qualité qui met l'accent sur les jeunes artistes et les expressions innovantes. Qu'ils soient émergents ou confirmés, les participants montrent une grande créativité dans leur participation à cette expérience artistique internationale.

En effet, les artistes sont venus d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe : Grèce, Brésil,

France, Espagne, Pays-Bas, Maroc, Mali, Sénégal, Burkina Faso, Congo, en plus, bien entendu, de l'Algérie.

L'originalité de ce Festival d'art contemporain est d'avoir accompagné les artistes tout le long du processus de création et de proposer ainsi des œuvres inédites et conçues spécialement pour l'événement.

En effet, les seize plasticiens ont participé dans un premier temps à une résidence de création, organisée du 22 novembre au 10 décembre derniers par le Mama en prévision du FIAC, lequel a débuté le 11 décembre dernier. Chaque artiste plasticien, selon son univers et son savoir-faire particuliers, a produit son œuvre en utilisant les matériaux et techniques disponibles localement.

Le Musée a impulsé ainsi un bouillonnement créatif autour de la thématique proposée. Une large thématique qui se résume en un mot, «*Parenthèses...*», qui



Ph. DR

donne par ailleurs son nom à l'exposition. C'est au bout de ce processus particulier, axé sur l'échange et la réflexion collective, sans pour autant négliger la démarche et la touche artistique individuelle. Par la suite, ces œuvres inédites seront soit offertes au Mama, soit reprises par leurs créateurs, soit détruites d'un commun accord à l'issue de la manifestation.

Cette exposition qui s'étale sur deux niveaux des trois que compte le Mama propose un flo-

rilège de créations s'appuyant sur différentes techniques : photographie, info-graphisme, peinture, sculpture ou encore installation et vidéo.

Concernés par le sort de leurs prochains, les seize plasticiens se sont emparés de sujets tantôt dramatiques tantôt ludiques qui convoquent la mémoire de conflits et drames du passé ainsi que la réflexion sur le sort des hommes et les souffrances actuelles dans le monde entier.

L'artiste congolais Gastineau Massamba Mbongo tisse noir sur blanc les mots qui disent les maux de l'humanité. Avec des toiles blanches cousues de fil noir, il raconte le triste sort du continent africain entre les conflits permanents. L'artiste raconte également le drame du peuple syrien dans une deuxième œuvre intitulée «*Syrie 75018*». Quant à l'artiste algérien Kamel Yahiaoui, il a exposé pour une grande installation qui interroge le thème de la mémoire tandis que la Néerlandaise Anna Dasovia mène une profonde réflexion sur les drames de la guerre et le traitement qu'opèrent les médias sur ces événements.

A. S.

Livres

Zohra Berriah honore Oran par un nouveau recueil poétique

L'histoire, le patrimoine et la beauté d'Oran sont abordés dans un nouveau recueil poétique «*Wahran, arwini min nabaa hananek*» (Oran, désaltère-moi de la source de ta tendresse), de l'écrivaine et journaliste Zohra Berriah.

Cette publication comporte 19 poèmes chantant Oran, sa splendeur et son hospitalité, inspirant les artistes et hommes de lettres, a souligné la poétesse en marge d'une cérémonie de vente-dédicace organisée dans le cadre du Salon national du livre qui se poursuit dimanche à Oran.

Édité par la maison «Anwar El Maarifa» d'Oran, cet ouvrage de 90 pages présente

les sites archéologiques et historiques et les plages pittoresques d'Oran. Un poème, entre autres, décrit les lles Habibas, «*ses vagues sans masques*» et «*ses mouettes*».

La journaliste Zohra Berriah, qui anime la rubrique culturelle du quotidien arabophone «*El Djoumhouria*» paraissant à Oran, exprime son grand amour et sa passion pour sa ville (Oran) dans des poèmes «*Djazairia enti*» (Algérienne) et «*Oran, mon amour éternel*».

Dans la préface, l'universitaire Bachir Bouyedjra assimile cet ouvrage à un album renvoyant dans une touche poétique à la beauté d'Oran.

Zohra Berriah a, à son actif, un autre

ouvrage intitulé «*Douce force de la révolution algérienne*» publié par la même maison d'édition, reproduisant 100 témoignages de moudjahidate.

«*Cet ouvrage constitue un hommage aux chouchada de la guerre de Libération nationale et à la femme algérienne*», a souligné la poétesse.

La journaliste, qui a remporté plusieurs prix et diplômes à l'échelle nationale et internationale, a également publié chez «Dar El Gharb» et «Dar El Qods» d'autres ouvrages dont «*Quais d'un amour froid*» et «*Ton nom Palestine*».

F.H.

Au lendemain de sa disparition

Vibrant hommage rendu à Tahar Benaïcha

Des hommes de culture et de médias ont rendu hommage dimanche à l'intellectuel et journaliste algérien, Tahar Benaïcha, décédé samedi soir à Alger à l'âge de 91 ans, le qualifiant d'«*un des plus importants acteurs*» de la scène culturelle en Algérie.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué «*la pensée, la vision*» ainsi que l'esprit de «*critique constructive*» du journaliste et de l'intellectuel Tahar Benaïcha, tout en rappelant ses nombreuses contributions dans le mouvement national, pendant la guerre de Libération et après l'indépendance.

«*La scène culturelle et médiatique algérienne perd un de ses plus importants acteurs*», écrit le ministre dans un message de condoléances, soulignant que le défunt s'était autant intéressé à «*l'histoire culturelle, au patrimoine qu'à la politique*» de l'Algérie.

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a également présenté dans un message ses condoléances à la famille du défunt.

L'ancien ministre et moudjahid, Lamine Bechichi, a, de son côté, rendu hommage à un «*véritable intellectuel*», en rappelant ses travaux sur «*la civilisation musulmane et ses plus impor-*

tantes étapes historiques», en particulier en Afrique et en Asie centrale.

Le président de l'association «El-Djahidhya» et ami du défunt, Mohamed Tin, a évoqué, pour sa part, un «*brillant intellectuel depuis les années 1950 lorsqu'il dirigeait une troupe de théâtre*», tout en rendant hommage au «*moudjahid*» et au «*penseur*» qui, dit-il, «*a défendu des vérités et des idées*», objet de «*polémiques*» parmi les intellectuels de son époque.

Né en 1925 dans la ville de Guegma à Oued-Souf (sud-est), Tahar Benaïcha a rejoint, après des études primaires, l'uni-

versité Zeïtouna (Tunisie) en 1942 et avant de s'installer à Alger en 1949.

Militant au PPA (Parti du peuple algérien), il rejoint le FLN (Front de libération nationale) après le déclenchement de la guerre d'indépendance en 1954.

Journaliste depuis les années 1940, il s'est fait connaître à travers ses contributions dans des journaux et revues comme «*Assa Moussa*» – dont il fut le fondateur – ou encore «*Révolution et Travail*» l'organe de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) après l'indépendance.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Khaldoun
jusqu'au 10 janvier
projection du longmetrage
Star Wars

Muse national d'art moderne et contemporain (MaMa)
jusqu'au 11 février
Festival international de l'art contemporain d'Alger

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi
7 janvier
spectacle musical anime par
«Cheikh Zain Mahmoud,
chants populaires du Nil»

Théâtre regional de Constantine
jusqu'au 16 avril
exposition de tenue traditionnelles intitulée «Costumes et histoires»

Galerie des ateliers Bouffée d'art
Jusqu'au 14 janvier 2016 :
Exposition collective de peinture, par les artistes Yacine Belferd, Nouredine Chegrane et Ahmed Stambouli.

Galerie d'arts Sirius
Jusqu'au 31 janvier 2016 :
Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Coup-franc direct

Les joueurs, cette source rare

Par Mahfoud M.

Le mercato hivernal est sur le point de se terminer avec un nombre assez réduit de clubs de Ligues I et II qui ont pu consommer les trois licences autorisées par la LFP. En effet, en L1, seule la formation du MOB a réussi à engager trois éléments, alors qu'en L2 seul le MCEE l'a fait. Mais quelles sont les raisons qui font que ces clubs n'ont pas pu engager ce nombre permis par les responsables du football algérien ? Il faut savoir tout d'abord qu'un bon nombre de clubs se plaignent du fait qu'ils manquent de liquidités financières et de moyens leur permettant de faire leurs « emplettes » durant cette période de trêve hivernale, alors que les autres raisons sont dues essentiellement au fait qu'il n'y a pas de bons joueurs sur le marché. Seuls les éléments qui n'ont pas réussi à s'imposer dans leurs formations ou ceux qui n'ont pas été régularisés et souhaitent donc changer d'air sont disponibles. Ce qui fait que le choix est très réduit ou pratiquement inexistant pour certains clubs qui se contentent, parfois, de leurs propres joueurs ou à défaut font la promotion de certains de leurs jeunes. Le constat est donc amer puisqu'on s'aperçoit que les clubs ne forment pas et ce qui arrive peut être ainsi un mal pour un bien étant donné que tous les clubs sont appelés maintenant à puiser dans leurs réservoirs s'ils souhaitent être au devant de la scène nationale. **M. M.**

Judo

Deux stages de préparation pour l'élite algérienne

L'ÉLITE DU JUDO algérien bénéficiera, à partir de février prochain, de deux stages de préparation au Japon, en vue des Championnats d'Afrique et des Jeux Olympiques de Rio, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). « Nos athlètes vont intégrer la sélection japonaise et se préparer avec leurs homologues japonais », a indiqué à l'APS le président de la FAJ, Messaoud Mati. Quatre internationaux algériens, à savoir Houd Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyakoub (-100 kg) et Mohamed-Amine Tayeb (+100 kg) occupent actuellement un bon classement mondial, susceptible de les qualifier aux JO de Rio. « Nous mettrons tous les moyens nécessaires à la disposition de nos athlètes, particulièrement les quatre sus-cités, pour les aider à conserver ce classement, et se qualifier aux Jeux Olympiques de 2016 », a ajouté le président de la FAJ. Interrogé à propos de la venue de la légende vivante du judo japonais à Alger, Yasuhiro Yamashita, la même source a indiqué que cette visite a dû être reportée à une date ultérieure, faute de temps. « Juste après avoir promis de venir en Algérie pour diriger des séminaires et des stages de formation au profit d'athlètes et techniciens locaux, Yamashita a été appelé à de nouvelles fonctions au niveau de la Fédération internationale de judo (FIJ), ce qui a encombré un peu plus son emploi du temps, au point de devoir différer sa visite en Algérie à une date ultérieure », a expliqué la même source.

Athlétisme

Makhloufi (800m) et Keddar (1500m) en stage de préparation en Afrique du Sud

LES ATHLÈTES algériens Taoufik Makhloufi (800m) et Salim Keddar (1500 m) se sont rendus dimanche soir en Afrique du Sud pour effectuer un stage de préparation en vue des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme et des Jeux Olympiques de Rio, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). « Ce stage sera de longue durée, puisqu'il avoisine les 45 jours », a indiqué la même source, ajoutant que Makhloufi, champion olympique de 2012 à Londres sur 1500m sera encadré par son entraîneur français, Philippe Dupont. Outre le titre continental « Makhloufi aspire à défendre son titre olympique à Rio », indique la FAA, ajoutant que le natif d'Aïn Defla, Salim Keddar, considéré comme la « révélation » de 2015, avec entre autres une médaille de bronze aux derniers Jeux Africains à Brazzaville, « essaiera de confirmer tout le bien qu'on pense de lui ». Pour sa part, le décathlonien Larbi Bouraada, le seul Algérien qualifié aux Championnats du monde en salle, du 17 au 20 mars 2016 à Portland (Etat-Unis), a effectué un stage de préparation de plus



de 40 jours au Portugal. « Bouraada s'est préparé à Monte-Gordo (Portugal) entre novembre et décembre 2015 sous la houlette de son entraîneur Ahmed Mahour Bacha », selon la fédération. Le champion du 400m haies, Abdelmalek Lahoulou, quant à lui, se trouve actuellement en Afrique du Sud où il effectue un stage de préparation du 13 décembre 2015 au 21 janvier 2016, sous la houlette de son entraîneur Sid-Ali Sabour, en vue des prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 10 au 14 août, au pays de Nelson Mandela. Enfin, Lyès Mokdel (110m haies) a jeté son dévolu sur la Guadeloupe pour effectuer un stage de préparation, en novembre et décembre 2015, en vue des importantes échéances à venir.

USM Alger Aoudia, le fiasco !

■ L'attaquant, pourtant aguerri, Mohamed Amine Aoudia, a fait montre d'une déconcertante nonchalance au sein de l'USM Alger, qu'il avait rejoint en ce début de saison à titre de prêt en provenance du club allemand de Frankfurt.

Par Mahfoud M.

Le joueur qui a fait pourtant l'objet d'une grande convoitise de la part des gars de Soustara qui voulaient absolument s'attacher ses services n'a, en retour, rien démontré sur le terrain et a déçu le staff technique et les dirigeants et surtout les supporters qui attendaient beaucoup de lui. Pour la phase aller, le joueur s'est contenté d'un seul but et s'est illustré surtout par le grand ratage lors du match de Coupe d'Algérie face au Paradou AC où il est passé complètement à côté de la plaque. Les dirigeants se sont-ils trompés en le faisant signer cette saison ? C'est ce que croit en tout cas une bonne partie des fans qui estiment qu'il est loin de la réputation de tueur de surface qu'on lui connaissait. Il n'a été que l'ombre de lui-même durant cette période où il a émarqué chez les Rouge et Noir qui s'aperçoivent qu'il n'a pas amorti le grand investissement consenti pour s'attacher ses services, lui qui était supposé être la locomotive qui devait conduire l'équipe vers le sommet et vers des sacres nationaux et continentaux surtout après ses déclarations sur la Ligue des champions qu'il affirmait vouloir remporter, même s'il



Aoudia a été décevant

n'a rien fait pour être au rendez-vous de ce grand challenge que l'USMA a raté finalement en s'inclinant en finale face aux Congolais de TP Mazembé. Le joueur ne devrait pas en tout cas continuer avec l'USMA puisque le club ne songe pas à lever l'option d'achat et s'il peut revenir chez le club allemand qui déci-

dera de son sort, en définitive, puisqu'il est toujours sous contrat avec lui. Heureusement pour les Algériens que d'autres éléments tels que Nadji, Seguer et le Malgache Andria, sont en forme et ont donc pu remplir convenablement leur tâche en attaque.

M. M.

RC Relizane

François Bracci pressenti

Le technicien français François Bracci a donné son accord pour diriger la barre technique du RC Relizane (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement d'Abdelkrim Benyelles, démissionnaire, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club de l'ouest. Le club s'est tourné vers la piste Bracci après l'échec « à la dernière minute » des négociations avec le technicien algérien Abdelkader laïche, précise la même source. Bracci (64 ans) est attendu dans les prochaines

heures à Relizane pour finaliser son engagement avec le RCR. Le technicien français a dirigé auparavant plusieurs clubs en Algérie à l'image du MC Alger et du CS Constantine. Benyelles a annoncé vendredi sa démission de son poste, contestant « la situation catastrophique dans laquelle se trouve le club ». Les joueurs ont décidé en effet d'enclore un mouvement de grève pour protester contre leur situation financière. Bracci devrait donc être le troisième entraîneur du RC Relizane

depuis le début de la saison après Omar Belatoui et Benyelles, parti à l'USM Bel-Abbès (Ligue 2). Au terme de la phase aller de la Ligue 1, le RCR pointe à la 14^e place au classement avec 15 points. La formation de Relizane s'est qualifiée aux 16^e de finale de la Coupe d'Algérie après sa victoire face à la JS Kabylie (1-0). Lors du prochain tour, prévu les 8 et 9 janvier, le RCR sera opposé en déplacement à la formation de l'ESB Dahmouni.

Club Africain

Pas de libération de joueurs pour le moment

La direction du Club Africain (CA, Ligue 1 tunisienne de football) a affirmé qu'aucun de ses joueurs convoités ne sera libéré avant le recrutement du nouvel entraîneur du club, rapporte dimanche le journal tunisien *Echourouk* on-line. « Des joueurs du CA ont reçu des offres, mais la direction ne lâchera pour l'instant aucun élément, avant la venue du prochain entraîneur du club, à qui reviendrait le dernier mot sur le maintien ou le départ des joueurs convoités », a fait savoir la direction du Club Africain, rappelant que son équipe s'apprête à prendre part à la Ligue des Champions d'Afrique le mois prochain (février). Pour son premier match de C1, le Club Africain affrontera le représentant du football ivoirien, l'AS Tanda.

La direction du club a confirmé au journal que le défenseur international algérien Hicham Belkaroui avait reçu une offre du club émirati d'Al-Sharjah SC et algérien de l'ES Sétif qui veut

aussi Abdelmoumen Djabou. Belkaroui (25 ans) avait rejoint la formation clubiste durant l'été 2014 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USM Harrach (Ligue 1/Algérie).

Mercato d'hiver

Le MOB et le MCEE, les premiers à consommer les trois licences autorisées

LE MO BÉJAIA (Ligue 1 algérienne de football) et le MCE Eulma (Ligue 2) sont devenus les premiers clubs à consommer les trois licences autorisées par la Ligue de football professionnel (LFP) aux équipes lors de la période des transferts d'hiver ouverte le 16 décembre dernier. Le MOB qui a déjà fait signer l'Algéro-Tchadien Morgan Betorangel (ex-RC Arbaâ) et Athmani Mohamed (ex-USM Khenchela) a engagé dimanche le milieu de terrain du MCE Eulma Ismail Bentayeb pour un contrat de 18 mois. De son côté, le MCEE a bouclé son opération de recrutement en ramenant le milieu de terrain du NA Hussein, Dey Aymen Madi, qui rejoint ainsi l'attaquant de l'USM Blida Fethi Noubli et le gardien de but du RC Arbaâ Oussama Methazam.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Décès du comédien français

Michel Galabru n'est plus



L'AFP. Né le 27 octobre 1922 au Maroc, il débute sa carrière à la Comédie française dans les années 1950 avant d'enchaîner les rôles au cinéma dont celui de l'adjutant Jérôme Gerber dans la série de films «Les gendarmes» aux côtés de Louis de Funès.

«La cage aux folles», «Papy fait de la résistance» et «La guerre des boutons» figurent parmi les films à succès dans lesquels il a tourné, en plus de son rôle dans le drame «Le juge et l'assassin» de Bertrand Tavernier qui lui a valu le César du meilleur acteur en 1977. Totalisant près de 250 rôles au cinéma et à la télévision, il a mené également une carrière prolifique au théâtre.

R. C.

LE CÉLÈBRE comédien et acteur français Michel Galabru est décédé hier matin à Paris à l'âge de 93 ans, a annoncé sa famille. Considéré comme un des acteurs et comédiens français les plus populaires, notamment pour ses rôles comiques, Michel Galabru s'est éteint «dans son sommeil», a indiqué sa fille à

Collision à Sétif

Une élève décédée et 8 piétons, dont 6 élèves, blessés

UNE ÉLÈVE a trouvé la mort et huit autres piétons dont six autres élèves ont été blessés dans un accident de la route survenu hier sur la RN 5 au village «Essmara», entre El Eulma et Sétif, apprend-on auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit lorsque un semi-remorque est entré en collision avec un camion léger au niveau du village, heurtant neuf piétons qui traversaient cette double voie en

direction de l'arrêt du bus qui devait les transporter vers El Eulma, a précisé le chargé de communication, le capitaine Ahmed Laâmamra.

L'élève, âgée de 15 ans, a rendu l'âme à l'hôpital d'El Eulma vers lequel elle a été évacuée, a précisé la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes réelles de cet accident.

Hani T.

Tunisie

Un terroriste tué dans le nord-ouest

UN TERRORISTE, probablement de nationalité étrangère, a été tué par les forces de l'ordre dans le nord-ouest de la Tunisie, a annoncé le ministère de l'Intérieur. «Les unités de la Garde nationale (gendarmerie) ont pu mener cette nuit, après avoir tenu une embuscade, une opération entre le mont Serj et le mont Ballouta dans le gouvernorat de Siliana», a indiqué, tard dimanche, le porte-parole du ministère, Walid Louguini, à la radio Mosaique FM. «Les forces de l'ordre ont pu abattre un élément terroriste qui serait, selon les constats préliminaires, de nationalité étrangère», a-t-il poursuivi, précisant qu'une Kalachnikov, une grenade et un engin explosif avaient été saisis.

«Le bilan du ratissage enclenché dans la zone montagneuse située entre Jebel Serj et Jebel Ballout, dans les gouvernorats de Siliana et de Kairouan, pourrait s'élever», a indiqué pour sa part hier Khalifa Chibani, chargé de la communication auprès de la Garde nationale, cité par l'Agence de presse tunisienne TAP. Confirmant la mort du terroriste, il a souligné qu'«aucun blessé n'est à déplorer dans les rangs des forces de la Garde nationale». La Tunisie a fait face à une situation sécuritaire «difficile» en 2015 suite aux attaques terroristes dont elle a été le théâtre et qui ont porté un coup sévère au secteur du tourisme, l'un des piliers de l'économie tunisienne.

O. B.

RÉOUVERTURE DU PROCÈS DE L'AFFAIRE SONATRACH 1



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ecumant les wilayas du Centre et de l'Ouest

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue à Tipasa

■ Un réseau de dealers spécialisé dans le trafic de drogue dans les wilayas du centre et de l'ouest du pays, mené par un individu faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux, a été démantelé par les services de la Gendarmerie nationale à Tipasa, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Par Yanis G.

Composée de trois individus, cette bande criminelle activait sur l'axe Tlemcen-Oran-Tissemsilt-Blida-Alger-Tipasa, a-t-on précisé de même source, signalant l'arrestation de l'un des mis en cause suite à un contrôle effectué par une brigade de sécurité routière au lieu-dit Megta Kheira, à Daouda, où la fouille d'un véhicule suspect a débouché sur la découverte de six kg de cannabis. Les investigations menées par les éléments de la Gendarmerie nationale ont vite donné lieu à l'arrestation

d'un deuxième prévenu dans la ville d'El Affroun (Blida), avant l'interpellation du chef de la bande, B.M., à Maghnia (Tlemcen), lequel introduisait la drogue en Algérie grâce à des réseaux activant dans un pays voisin, a-t-on ajouté de même source.

L'accusé principal dans cette affaire fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires, en plus de mandats d'arrêt internationaux, est-il encore souligné.

Le traitement de la même affaire a conduit à la saisie de

deux véhicules utilitaires, exploités dans le transport de ces drogues, outre six kg de cannabis, un montant de 600 000 DA, 10 téléphones portables, des faux billets de banque ainsi que de faux papiers.

Le procureur de la République territorialement compétent a ordonné la mise en détention préventive des prévenus sous le chef d'inculpation de «constitution d'une bande de malfaiteurs organisée dans le trafic de drogue».

Y. G.

Sidi Bel-Abbès

Découverte d'un abri contenant 31 kg de TNT

UN ABRI contenant kilogrammes de TNT a été découvert dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès (2^e Région militaire) a découvert, le 3 janvier 2016, un abri contenant kilogrammes de TNT», a précisé la même source. Au niveau du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{re} Région militaire), «un détachement de l'ANP a découvert et détruit une mine et six canons de confection artisanale». Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e

Région militaire), a saisi «un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs et 52 balles», alors qu'à In Guezam «cinq immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés».

Au secteur opérationnel de Biskra (4^e Région militaire), «une personne a été arrêtée en possession d'une arme à feu de fabrication artisanale et d'une quantité de munitions».

Des éléments des gardes-frontières de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi «une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 6 230 litres et une voiture touristique».

De même, des éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont appréhendé «quatre individus en possession de 890 comprimés psychotropes», conclut le communiqué du MDN.

L. O.